Rothschild & Co
Asset Management

Document d'informations clés

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# R-co Target 2032 IG P EUR

## PRODUIT

**Nom du produit :** R-co Target 2032 IG
**Code ISIN :** FR0014011WC1 ( Action P EUR )
**Nom de l'initiateur du PRIIPS :** Rothschild & Co Asset Management
**Site Internet :** https://www.am.eu.rothschildandco.com. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et règlementée par l'AMF.
**Date de production du document d'informations clés :** 12/06/2026

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type**
OPCVM, constitué sous la forme d'un compartiment de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
Le présent document décrit le compartiment R-co Target 2032 IG de la SICAV R-co 3 qui peut être constitué d'autres types d'actions commercialisées dans votre Etat membre.

**Durée**
La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.
Toutefois, le compartiment sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire sa prorogation ou sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

**Objectifs**
OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », le compartiment a pour objectif de gestion, au moment de la souscription et jusqu'au 31/12/2032, d'obtenir une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations de maturité 2032, en investissant exclusivement dans des titres à caractère « Investment Grade » (non spéculatifs). L'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre janvier et décembre 2032. De ce fait, le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.
La stratégie d'investissement du compartiment ne se limite pas à du portage d'obligations : si la société de gestion tendra à conserver les titres jusqu'à leur maturité, elle pourra procéder à des arbitrages en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille et/ou en cas de nouvelles opportunités de marché afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance.
La composition du portefeuille du compartiment se déroulera en 3 étapes : (i) une période de constitution du portefeuille correspondant à la période de commercialisation du compartiment, au cours de laquelle la société de gestion investira progressivement en titres obligataires d'échéance inférieure ou égale au 31/12/2033 et de titres du marché monétaire ; (ii) une période de détention (correspondant à la durée de placement recommandée) au cours de laquelle le portefeuille sera composé à 80% minimum de ces titres obligataires de maturité inférieure ou égale au 31/12/2033, avec une échéance moyenne de portefeuille comprise entre janvier et décembre 2032 ; et (iii) une période de monétisation à compter du 01/01/2032 au cours de laquelle les titres obligataires arrivant à maturité seront remplacés par des titres du marché monétaire. A compter du 30/06/2032, la société de gestion s'engage, dans un délai maximum de 6 mois, à transformer, fusionner, ou liquider le compartiment. Toute nouvelle souscription étant par ailleurs interdite (i) à compter de la date de clôture anticipée de la période de commercialisation du compartiment sur décision de la société de gestion, ou (ii) au plus tard le 01/01/2028.
Le compartiment investira entre 80% et 100% de l'actif net (ci-après l'"AN") dans des obligations à taux fixe, variable ou révisable, et autres titres de créances négociables, des obligations indexées sur l'inflation, et des bons à moyen terme négociables, dont 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles ; et libellés à 90% minimum de l'AN en euro. Les titres éligibles pourront être de toute zone géographique, y compris les émissions de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'OCDE (y compris les pays émergents) dans la limite de 10% maximum de l'AN. Le portefeuille sera composé à hauteur de 80% minimum de l'AN de titres de qualité Investment Grade. L'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (High Yield) ne dépassera pas 10% maximum de l'AN. Celle aux obligations subordonnées ne dépassera pas 30% maximum de l'AN.
Le compartiment pourra détenir des actions jusqu'à 10% maximum de l'AN ; des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger monétaires et obligataires jusqu'à 10% maximum de l'AN ; et des titres du marché monétaire jusqu'à 10% maximum de l'AN. Il existe un risque de change de 10% maximum de l'AN.
En vue de réaliser son objectif de gestion et de piloter la sensibilité et le risque de crédit, le compartiment pourra recourir jusqu'à 110% maximum de son AN, à titre de couverture et/ou d'exposition, à des instruments financiers à terme (notamment des futures, forwards, options hors option de change, changes à terme et dérivés de crédit), et à des titres intégrant des dérivés. La sensibilité* du portefeuille s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 6, et sera amenée à diminuer à l'approche de l'échéance. L'exposition globale du compartiment, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110% maximum de l'AN.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Cette catégorie d'actions sera fermée à toute nouvelle souscription (i) à compter de la date de clôture anticipée de la période de commercialisation du compartiment sur décision de la société de gestion, ou (ii) au plus tard à compter du 01/01/2028. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les actions inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.
* La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.

**Investisseurs de détails visés**
Ce compartiment s'adresse aux investisseurs cherchant, sur la durée de placement recommandée, une rentabilité sur les marchés de taux en euros notamment par une exposition sur des titres de notation « Investment Grade ».
Non éligible aux US Persons.
Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant le 31 décembre 2032.

**Informations pratiques**
Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild & Co Martin Maurel, dont le nom commercial est Rothschild Martin Maurel.
Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.
La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.priips.rothschildandco.com.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

**Indicateur de risque**




L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31 décembre 2032. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement son positionnement sur le risque de crédit et les produits de taux dont l'échéance résiduelle maximum est le 31 décembre 2032.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :**
• **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
• **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

**Scénarios de performance**
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scenario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

**Période de détention recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2032)**
**Investissement : 10 000 €**

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2032) |
|---|---|---|---|
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement** | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 8 320 € | 8 210 € |
| | Rendement annuel moyen | -16,81 % | -2,95 % |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 9 180 € | 9 530 € |
| | Rendement annuel moyen | -8,25 % | -0,72 % |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 9 840 € | 10 250 € |
| | Rendement annuel moyen | -1,59 % | 0,37 % |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 10 840 € | 11 230 € |
| | Rendement annuel moyen | 8,38 % | 1,77 % |

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 03/2016 et 10/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2015 et 08/2021. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 07/2019 et 02/2026.
Ce type de scenarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

## QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.
L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

**Coût au fil du temps**
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

| Investissement : 10 000 € | | |
|---|---|---|
| **Scénarios** | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2032)** |
| **Coûts totaux** | 327 € | 792 € |
| **Incidence des coûts annuels*** | 3,29 % | 1,18 % |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,55 % avant déduction des coûts et de 0,37 % après cette déduction.

**Composition des coûts**

| **Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie** | | **Si vous sortez après 1 an** |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | 2,50 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 250 € |
| **Coûts de sortie** | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 € |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** | 0,71 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation. | 69 € |
| **Coûts de transaction** | 0,08 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 7 € |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2032)** justifiée principalement par son positionnement sur le risque de crédit et les produits de taux dont l'échéance résiduelle maximum est le 31 décembre 2032.
Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Cette catégorie d'actions sera fermée à toute nouvelle souscription (i) à compter de la date de clôture anticipée de la période de commercialisation du compartiment sur décision de la société de gestion, ou (ii) au plus tard à compter du 01/01/2028. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les actions inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un plafonnement des rachats (« gate ») pourrait être décidé à titre provisoire par la Société de Gestion, si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des actionnaires. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.
Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la mise en œuvre d'un mécanisme dit de « swing pricing » sera appliqué par la Société de Gestion, en cas de souscriptions nettes ou de rachats nets importants sur l'ensemble des classes d'actionsde l'OPC, dépassant un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, et ce dans l'intérêt des actionnaires. Ainsi la valeur liquidative sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués ; ainsi, les mouvements d'actifs et de passifs d'un autre compartiment de la SICAV n'affecteront pas le compartiment R-co Target 2032 IG. Toute opération d'échange de catégories d'action du compartiment, notamment contre une catégorie d'action d'un autre compartiment, est considérée comme une cession suivie d'un rachat et se trouve à ce titre soumise au régime fiscal des plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières. Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française, établis pour l'ensemble de la SICAV. L'ensemble de ces informations est accessible à l'adresse suivante : https://am.eu.rothschildandco.com et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris. La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://am.priips.rothschildandco.com

L'OPC entre dans le périmètre de l'article 8 du règlement SFDR.

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.